



TERRITORIAUX

Le syndicat Force Ouvrière Conseil Régional Franche-Comté Bourgogne condamne l'acharnement dont sont victimes notre secrétaire général Frédéric Vuillaume et sa famille. En effet, lors de la venue du ministre de l'intérieur à Besançon le 13 mars 2019, Monsieur Vuillaume et d'autres camarades ont voulu protester pour dénoncer les violences policières et les pressions exercées à l'encontre de tous ceux qui participent au mouvement social des gilets jaunes. Alors que notre secrétaire, accompagné de son épouse et d'un militant des gilets jaunes ont manifesté le désir de se rendre place Cassin à Planoise il se sont vus refuser l'accès par un cordon de policiers tandis que d'autres personnes étaient autorisées. Ils ont donc scandé des slogans et la réaction policière a été immédiate, ils ont été aussitôt menottés et emmenés au commissariat où ils ont été rejoints par deux autres personnes du mouvement des gilets jaunes interpellées parce que reconnues comme appartenant au dit mouvement. Ces deux personnes ont été relâchées au bout de 4 heures de garde à vue mais notre secrétaire et ses deux comparses ont eu droit à une garde à vue de 24 heures. Il leur a été signifié à l'issue de leur garde à vue leur comparution devant le tribunal le 29 avril 2019 pour outrage.

Notre syndicat dénonce fortement cette dérive politico-judiciaire et s'inquiète de ses incidences sur le droit de manifester. En outre, le ministre de l'intérieur a qualifié « d'abrutis » ce groupe de personnes dont notre secrétaire général et son épouse qui est représentante de notre syndicat dans les instances CHSCT du conseil régional. Notre syndicat s'estime insulté au même titre que ses militants et n'exclut pas d'engager des poursuites à l'encontre du ministre.